

Ecône déboutée par le Conseil d'Etat

RIDDDES ► Le projet de grand stade à Riddes a franchi une étape décisive. La modification du plan d'affectation de la zone concernée vient d'être homologuée par le Conseil d'Etat. Parallèlement, ce dernier a jugé irrecevable le recours formulé par Ecône.

OLIVIER RAUSIS

Un grand pas en avant. C'est en ces termes que la commune de Riddes, par son président Jean-Michel Gaillard, qualifie la décision du Conseil d'Etat. Comme il vient de le notifier à l'administration communale, l'Exécutif cantonal a en effet décidé d'homologuer la modification du plan d'affectation des zones au lieu-dit Les Morands.

On rappellera que cette zone, dont le promoteur Christian Constantin a la maîtrise totale des terrains, est destinée à accueillir un pôle d'activités commerciales et sportives, dont un grand stade. Parallèlement à cette décision, le Conseil d'Etat a décidé de déclarer irrecevable le recours formulé par l'Association Saint-Pie X (Séminaire d'Ecône). Dans son argumentation, le Conseil d'Etat relève notamment la distance importante des terrains de la recourante par rapport au site des Morands et la faiblesse des nuisances sonores à son encontre.

Position confirmée

Du côté de Riddes, c'est le soulagement qui prime, confirme Jean-Michel Gaillard: «C'est un grand pas en avant pour notre projet de développement de la zone des Morands. Cette décision conforte notre position puisque les services de l'Etat du Valais confirment que l'implantation d'un pôle d'activités sportives et commerciales correspond à un besoin pour toute la région. Nos projets sont en outre conformes aux exigences légales tant du point de vue

du respect de l'environnement que du respect du voisinage.»

En ce qui concerne le rejet du recours du séminaire d'Ecône, Jean-Michel Gaillard espère maintenant que ce dernier ne déposera pas un nouveau recours auprès du Tribunal cantonal: «Nous ne désirons pas la confrontation et privilégions le dialogue. Notre volonté est de parvenir avant tout à un arrangement avec l'Association Saint-Pie X quant au développement de la zone des Morands.» De son côté, même s'il reconnaît qu'il s'agit d'un pas décisif, le promoteur Christian Constantin se refuse à tout commentaire pour l'instant. Il laisse le soin à l'administration communale de poursuivre les démarches, tout en s'associant à la volonté de cette dernière de trouver un arrangement avec le séminaire d'Ecône. Du côté d'Ecône enfin, l'abbé Benoît de Jorna, directeur du séminaire, était injoignable hier. Tout en attendant sa détermination quant à la suite de la procédure, la commune de Riddes s'apprête d'ores et déjà à entrer dans une phase plus concrète: «Dès l'entrée en force de la décision d'homologation, l'initiative sera du côté du promoteur qui aura l'obligation de nous proposer un plan de quartier respectant scrupuleusement le cahier des charges de la zone des Morands. Mais le dernier mot reviendra au Conseil communal qui pourra accepter ou refuser ce plan de quartier. Quoi qu'il en soit, il veillera à ce qu'une solution susceptible de donner satisfaction à toutes les parties soit trouvée.»



Le recours du séminaire d'Ecône a été rejeté en raison, notamment, de l'importante distance entre ses terrains et ceux, au premier plan, destinés à accueillir le projet de grand stade à l'entrée de Riddes. LE NOUVELLISTE

Une confirmation de la volonté populaire

La décision du Conseil d'Etat confirme celle prise le 19 décembre 2007 par l'assemblée primaire de Riddes. Ce jour-là, faisant confiance à la Municipalité qui avait décidé de rejeter la seule opposition enregistrée, à savoir celle du séminaire d'Ecône, et de soumettre au vote du Légitimatif la modification du plan d'affectation des zones au lieu-dit Les Morands, l'assemblée, qui avait

réuni plus de 600 personnes, avait plébiscité par 525 oui contre 75 non (15 abstentions) cette modification. Celle-ci était nécessaire afin de permettre l'implantation d'un pôle d'activités commerciales et sportives, dont un grand stade, à l'entrée de Riddes.

Si ce plébiscite avait réjoui les autorités de

Riddes, ainsi que le promoteur Christian Constantin, il n'avait toutefois pas empêché le séminaire d'Ecône de confirmer son opposition en recourant auprès du Conseil d'Etat. Ce recours a été déposé au mois de janvier dernier. Huit mois après, le Conseil d'Etat l'a donc rejeté. Mais la procédure continue...

OR

NOUVEAU PROJET HUMANITAIRE À MARTIGNY

Naissance d'un nouveau label

OLIVIER HUGON

Une association humanitaire qui fait des petits. C'est à peu de choses près l'histoire d'«Entr-Aides», un nouveau label qui apporte un soutien aux personnes désireuses de venir en aide aux populations d'Europe de l'Est. On le doit à Cédric Bonnébault, enseignant martignera, qui a déjà créé Les Aventuriers de l'Humanitaire, une association de jeunes qui a déjà plusieurs convois caritatifs à son actif, tant du côté du Kosovo, qu'en Roumanie ou en Moldavie. Ce printemps, les Aventuriers ont choisi de prendre leur indépendance. «De mon côté, j'ai pris l'option de favoriser l'action sur place à titre personnel», explique Cédric Bonnébault. «Je vais intégrer des jeunes qui souhaitent s'investir ponctuellement, mais pas dans une association.» Neuf d'entre eux ont déjà manifesté leur intérêt et devraient faire le voyage l'an prochain au Kosovo. Ceux-ci ont d'ores et déjà commencé la récolte de fonds. C'était le week-end dernier, avec une opération «lavage de voitures». D'autres projets, tels que ventes de gâteaux ou soupers de soutien sont envisagés.

Achats sur place

Contrairement aux Aventuriers, qui mettaient l'accent sur l'acheminement de plusieurs tonnes de matériel, cette nouvelle expédition visera avant



Ces neuf jeunes de la région martigneraise partiront l'an prochain pour le Kosovo pour y développer de nouvelles collaborations humanitaires. LDD

tout à acheter des biens ou des services directement sur place. «Nous avons pensé confectionner des cartons-nourriture à l'intention des familles de plusieurs centres sociaux. Il s'agira également d'acheter des fournitures scolaires et des habits pour les écoliers nécessiteux.» Financer des soins médicaux est aussi envisageable. Des journées d'animation et des ateliers de bricolage ou de peinture sont également à l'agenda, en collaboration avec les centres culturels locaux.

Le voyage se fera cette fois-ci en car, grâce à la collaboration avec l'association chablaisienne Istok, qui a reçu ce véhicule des Transports publics genevois. Des synergies sont

d'ailleurs envisagées via le nouveau label «Entr-Aides». «L'idée est assez simple: d'un côté, il s'agit d'injecter des fonds directement dans l'économie locale en s'appuyant sur des personnes de confiance sur place. De l'autre, nous voulons favoriser les échanges d'expérience, plus particulièrement pour les jeunes.»

Cédric Bonnébault présentera prochainement ses projets aux élèves du cycle d'orientation de Sainte-Marie à Martigny, dont plusieurs classes devraient lancer des opérations de ventes de gâteaux pour le soutenir. L'enseignant se rendra à fin octobre au Kosovo, pour prendre des contacts et évaluer les besoins. Contact: entr-aides@hotmail.com

DORÉNAZ

Eden Springs soigne son bilan écologique

L'entreprise Eden Springs, qui exploite l'eau minérale naturelle d'une source à Doréna, s'associe à une société issue de l'EPFL pour mesurer et optimiser le bilan écologique de ses activités. Concrètement, un programme informatique sera développé pour déterminer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise, en prenant en compte tout ce qui y entre et en sort, y compris le cycle de vie de ses produits. A terme, il s'agira de faire de ces gaz une unité de mesure en temps réel, comme peuvent l'être le chiffre d'affaires, les charges ou les marges. Une démarche à la fois écologique et économique. «Les émissions de gaz à effet de serre sont en principe génératrices de coûts», précise Jean-Marc Bolinger, directeur général d'Eden

Springs Suisse. «En les réduisant, nous prenons nos responsabilités en tant qu'entreprise et, en plus, nous réalisons des économies sur le long terme, même si nous devons augmenter nos investissements.» Une première version de ce nouveau logiciel devrait être opérationnelle dans les six mois. La mouture définitive est attendue pour fin 2009.

Le projet se monte globalement à plusieurs centaines de milliers de francs, financés par Eden Springs, Ecoinvestsys-Life Cycle Systems (la spin-off de l'EPFL), le pétrolier Shell et le constructeur de véhicules Scania. L'agence de la Confédération pour la promotion de l'innovation finance notamment l'apport réalisé par l'Institut informatique de gestion de la HES-SO Valais. OH/CH

MÉMENTO

GRAND-ST-BERNARD Exercice dans le tunnel

Le tunnel du Grand-Saint-Bernard sera fermé au trafic durant la nuit du mardi 7 au mercredi 8 octobre afin de permettre le déroulement de l'exercice annuel de sécurité prévu par le plan de secours binational italo-suisse. Les usagers pourront éventuellement emprunter le col.

Toutes les infos au 027 788 44 00.

PUBLICITÉ

RELAIS
DU
VALAIS



Brisolée Royale
jusqu'à fin novembre

CHF 38.- Buffet à discrétion
avec moût et vin nouveau

Fermeture hebdomadaire le lundi Rte de l'Abbaye 35 - 1963 Vétroz - T +41 (0)27 346 03 03